

La drépanocytose et l'accès aux médicaments en Afrique

Nous nous réjouissons de faire entendre la voix des personnes atteintes de la drépanocytose.

Cette maladie est oubliée par la Communauté internationale. Pourtant la drépanocytose a été reconnue par l'OMS en 2005 puis par l'ONU en 2008 comme priorité de santé publique dans la Résolution A/63/237.

La drépanocytose est la maladie génétique la plus répandue au monde, transmise par le père et la mère, elle concerne plus de 50 millions de personnes malades ou transmetteurs , surtout dans les zones actuellement ou historiquement impaludées.

L'OMS estime que 300 000 à 500 000 enfants naissent chaque année atteints de cette maladie grave, les 2/3 naissent en Afrique.

Dans la majorité des pays Africains, les drépanocytaires n'ont pas accès aux médicaments à un coût abordable. Lorsqu'ils ne sont pas pris en charge dès la naissance, l'OMS estime que les drépanocytaires n'atteignent pas l'âge de 5 ans pour 70% d'entre eux.

La plupart des africains, n'ont pas accès à une couverture sanitaire universelle. Cela est problématique pour les drépanocytaires qui doivent être pris en charge dès la naissance afin d'obtenir une meilleure qualité de vie.

Nous invitons la communauté internationale à coopérer, comme le prévoit l'article 22 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, afin d'aider les Etats africains à acquérir des médicaments à un coût abordable en conformité avec la déclaration de Doha de 2001. Cette déclaration permet aux pays qui fabriquent des produits pharmaceutiques génériques vendus sous licences obligatoires d'exporter les produits vers des pays importateurs qui ne peuvent fabriquer eux-mêmes ces médicaments.

Nous exhortons les pays africains à redoubler d'efforts afin de mettre en place la couverture sanitaire universelle en s'aidant des meilleurs pratiques des Etats africains voisins, comme le Ghana ou encore le Rwanda.

Nous rappelons, que le droit à la santé est un droit de l'homme fondamental, de ce fait plus aucun individu, plus aucun drépanocytaire ne devrait être laissé pour compte.

L'équipe de Drépavie